

## L'ENFER DES GOSSES.

### L'exploitation des Enfants dans les Verreries.

**Sur 11.688 enfants occupés dans les usines à feu continu, les verreries en ont 5.389 (1).**

**Pourquoi tant d'enfants dans une industrie aussi meurtrière ? Uniquement parce qu'on les paie meilleur marché que des hommes.**

**Tous les travaux de verreries sont exténuants ; les verriers, grands et petits, sont continuellement surmenés. Ce n'est pas seulement de la fatigue qu'ils ressentent, c'est de la souffrance. Aussi, les ouvriers qui connaissent les verreries, les ouvriers surtout, refusent de plus en plus d'y donner leurs enfants.**

**Mais, il en faut des enfants aux verreries, la vie de l'industrie en dépend (2), d'où nécessité de recruter à l'écart, dans les villes surtout, parmi les familles pauvres, des petits malheureux qu'on abîmera.**

**Ce recrutement d'enfants est permanent ; l'Assistance publique en a fourni de forts contingents (1), elle en livre encore, mais de moins en moins ; d'autre part les abbés Santol et Perrin, les Guilloud, y trouvent un fructueux débouché à leur négoce.**

**Au moment où ces tristes négociants sont une fois de plus signalés à l'attention publique, il nous paraît intéressant de dire ce que sont et ce que font les gamins de verreries. Il se trouva après, sans doute, de nouvelles voix pour plaider avec nous en faveur de ces petites victimes de la misère, qu'on livre sans défense à une ignoble exploitation.**

(1) Ce chiffre de 5.389 enfants jure à côté de celui des adultes qui est de 27.537, alors que dans les autres industries, distilleries, fabriques d'objet émaillés, huileries, papeteries, sucreries, usines métallurgiques occupant 104.071 adultes, le nombre d'enfants employés n'est que de 6.299. (Ces chiffres sont extraits d'un rapport de M. Lévêque, inspecteur du travail à Douai, publié en 1907).

A côté des chiffres officiels, il faut compter pour les verreries, les enfants qui n'ont pas l'âge légal, qui ne sont inscrits sur aucun registre et que naturellement, on ne déclare pas aux inspecteurs.

(2) C'est ce que déclarent constamment les industriels verriers.

### LES GAMINS DE VERRERIES.

**On les prenait, autrefois, dès qu'ils savaient tenir un outil, à sept et huit ans, même au-dessous ; on les recrutait comme aujourd'hui dans les milieux les plus pauvres. Leurs mères, lorsqu'elles pouvaient, les accompagnaient la nuit jusqu'à la verrerie, mais le plus souvent ils s'y rendaient seuls, à toute heure, par tous les temps, ayant parfois une heure et plus de chemin à parcourir du toit paternel à l'usine.**

**Mal vêtus, mal chaussés surtout pour les courses qu'on exigeait d'eux, nourris de pain sec et de mauvais café, battus au moindre oubli par les plus anciens et par les contremaîtres, ou même par le patron, coupés et brûlés journellement par les éclats de verre chaud des casselles (2), ils traînaient leurs membres endoloris, pliant sous les outils pesants et brûlants, pendant douze et quatorze heures par jour, pour gagner douze sous.**

(1) L'Assistance Publique en fournit moins depuis que nous avons dénoncé leur exploitation dans les verreries de Normandie.

(2) Grandes caisses en tôle où les cannes à souffler ayant servi refroidissent tour à tour ; le verre qui s'en détache en éclats est projeté encore chaud hors de la casselle et brûle ceux qu'il atteint ; les gamins, dont le travail est en partie de ranger les cannes, essuient ce feu constamment et sont brûlés aux mains, à la figure, aux yeux et sur le corps lorsque les éclats, ou « meules », pénètrent sous leur vêtement.

**La verrerie était leur école, ils s'y étiaient, s'y abrutissaient, s'endurcissaient aux coups, aux brûlures ; ils s'y viciaient au langage ordurier exprimé couramment dans toutes les verreries, sans égard pour les petits, ni les petites (1).**

**Ce sont ces petits malheureux qui, à mesure que l'industrie verrière se développait, ont remplacé les verriers privilégiés et ont produit la misérable corporation d'aujourd'hui.**

**Plus tard, la loi intervint, limitant à treize ans l'âge qui permet de mutiler l'enfance, mais y eut-il une loi pour les verreries ? On ne s'en aperçut guère ; elles continuèrent à occuper les garçons et les filles de sept, huit et neuf ans ; dix ans était l'âge normal.**

**Il y eut pour les verreries une large tolérance ; on répéta tellement que l'industrie verrière ne pouvait se passer d'enfants, que cela fit foi, et, malgré la loi, dans certaines régions, les choses, restèrent en l'état. Et puis les maîtres de verreries, seigneurs influents dans leurs milieux, trouvèrent dans les politiciens des complices lorsqu'ils étaient inquiétés.**

**Là où les inspecteurs sévirent, on rusa avec eux, avec la loi ; Santol n'a pas inventé les faux livrets donnant treize ans aux gosses qui n'en ont que dix ; on en fit avant lui.**

(1) Les verreries occupent aux mêmes travaux déprimants les filles et les garçons, sans différence d'âge.

**Il y eut, à la porte des usines, un signal par lequel le concierge avertissait de l'arrivée de l'inspecteur du travail. C'était alors autour des fours, un sauve-qui-peut général des gosses que l'on cachait dans les caves, les greniers, les magasins à fourrage, et sous des tonneaux défoncés, vides de leur matière.**

**Ces trucs dénoncés, les inspecteurs arrivant en surprise dénichaient les fuyards et verbalisaient. C'était pour les patrons délinquants, autant d'amendes et de cent sous qu'il y avait de gosses au-dessous de douze et de treize ans.**

**Mais que sont des amendes de cent sous aux patrons verriers ; ils s'en moquent et certains le déclarent ; les bénéfices que donne l'emploi des gosses peuvent couvrir cela, et bien au-dessus. Pourquoi se gêner ? L'inspecteur ne vient pas souvent, et puis la concurrence est toujours plus vive ; il faut pour le bien de l'industrie que les enfants portent, chauffent et soufflent à bas prix ? L'exploitation des enfants en bas âge continua, surtout dans les verreries blanches (1).**

**Là, les procès ne changèrent rien et c'est là qu'il y eut la plus large tolérance. En Normandie par exemple, où la verrerie s'est fortement développée et constitue, dans la vallée de la Bresle, l'industrie dominante, où les maîtres de verreries sont de véritables seigneurs, cette exploitation des enfants fut sans frein. Notre camarade Monnier, secrétaire des Syndicats verriers de Normandie, citait, l'autre jour (2), que les anciennes pratiques y avaient toujours cours et que certains patrons payaient d'autant moins les enfants qu'ils les occupaient plus jeunes. Il s'agit de ceux qui n'ont pas l'âge légal. Voici ce qu'il dit :**

(1) On appelle verreries blanches celles où l'on travaille le verre blanc : gobletterie et flaconnage.

(2) Voix des Verriers, n° du 15 mai 1910.

*... On sait que les enfants employés dans ces conditions ne sont pas inscrits sur les registres du personnel, et comme selon les déclarations du patron, c'est pour obliger les parents, on les paie beaucoup moins cher que ce qu'ils doivent gagner.*

*J'ai connu en 1903 des enfants de huit ans travaillant en verrerie, qui touchaient comme salaire 0 fr. 50 par jour ; si l'on tient compte que ceux qui ont l'âge sont, pour le même travail, payés au minimum 35 francs par mois, on constate que ces enfants procuraient aux patrons un bénéfice mensuel, extraordinaire, de 22 fr. 50.*

Ce n'est là qu'un fait, nous aurons l'occasion d'en citer d'autres.

**Il n'y a que les familles vraiment malheureuses qui donnent leurs enfants aux verreries, et le recrutement devient de plus en plus difficile ; les verriers peu chargés de famille placent les leurs dans d'autres industries, ils considèrent leur rendre ainsi un grand service. Mais les verreries en ont besoin, des usines se sont développées, ont monté de nouveaux fours à bassin; ces derniers ont permis de tripler la production; il faut d'avantage de verriers, d'apprentis et surtout de porteurs et de gamins de stracous (1) ; il n'en fallait que le jour, il en faut maintenant la nuit (2). Dans le verre blanc, on trouve aussi le moyen de grossir la production en adjoignant à chaque place (3) pour chauffer et souffler un ou deux auxiliaires; ces auxiliaires sont des enfants.**

(1) Le stracous est un four où les *manchons* (grands cylindres de verre) sont réchauffés après avoir été fendus sur leur longueur à l'aide d'un diamant ou d'un fer chaud et étendus sur des dalles par l'ouvrier appelé *platisseur* ou *étendeur*.

(2) Ceci pour les verreries à vitres et à bouteilles.

(3) Les places sont des divisions sur l'emplacement réservé au travail des équipes. Chaque place est occupée par trois ou quatre ouvriers et un ou plusieurs enfants.

**C'est au fur et à mesure de ces transformations et de leurs exigences que les maîtres de verreries s'adressent à l'Assistance publique pour avoir des pupilles, ainsi qu'à l'abbé Santol, dont le commerce de jeune viande à feu fructifie.**

**L'assistance publique donne des enfants; l'abbé Santol en racole sur le pavé de Paris; ces petits malheureux, qui ignorent tout de l'ingrat métier, sont dirigés vers les verreries de l'Ouest, du Nord, de l'Est et de la banlieue de Paris.**

**Mais cela ne suffit pas; les grandes verreries de Paris, comme celles de la Loire et du Rhône ont des rabatteurs en Italie; on amène en France des bandes de petits Italiens ou des familles chargés d'enfants, dont on occupe le père, la mère, les filles et les garçons, ces derniers sans souci de leur âge (1).**

**Nous reviendrons plus loin aux petits orphelins et à leurs frères de misère racolés en France ou en Italie; parlons maintenant du métier.**

(1) Amilcare Cipriani a flétri autrefois cette exploitation de ses misérables compatriotes. Les choses n'ont pas changé depuis.

## LE TRAVAIL DU VERRIER.

En verrerie, on frappe les enfants; les anciens appelaient ça « faire entrer le métier », et l'expression n'est pas perdue, pas plus que la coutume : les enfants sont toujours battus. Mais pourquoi frappe-t-on les enfants ? C'est ce qu'il est nécessaire de dire.

On accuse les verriers. Ce sont eux qui frappent, en effet, mais il serait plus juste d'accuser le métier.

C'est qu'il n'est pas ordinaire, le métier : le verre, à l'état pâteux, est excessivement sensible aux souillures; le maniement de l'outillage exige une attention soutenue; or les gamins collaborent au travail, cueillent le verre, ouvrent et ferment les moules, portent à l'arche à recuire (1) les pièces fabriquées, manoeuvrent, comme en verreries à vitres, des pièces de verre (manchons) plus grosses qu'eux, aident les mouvements de l'ouvrier au-dessus des longesages (2), aiguillent les pierres d'étendries, portent, nettoient et préparent les manchons à étendre, tout cela répété des centaines ou des milliers de fois par jour, toujours avec précipitations. Un faux mouvement, le moindre oubli font « faillir » la pièce en mains.

Le travail est caporalisé, la place se compose de deux ou trois ouvriers, dont un considéré comme premier, le chef de place; c'est lui qui est responsable du travail; c'est lui qui commande, qui reçoit les reproches. Il finit les pièces qui ont déjà passé par plusieurs mains. Un ou deux gamins sont adjoints à la place.

Le travail du chef dépend donc de celui de ses camarades de place, et rien n'est plus ingrat que cette collaboration. Le verre est capricieux, difficile à travailler, il exige d'être paré à temps, ni trop chaud, ni trop froid; trop chaud, il coule, se plisse, se délustre; trop froid il résiste au souffle, aux empreintes, il refuse de prendre les formes voulues. Il faut donc que les mouvements soient régulièrement répétés à la même « chaude », pour que le travail s'effectue dans de bonnes conditions.

(1) *L'arche à recuire* est une galerie chauffée à des degrés différents où les pièces de verre passent et refroidissent lentement.

(2) Fosses de 3 à 5 mètres de profondeur où l'ouvrier souffle en allongeant les vitres. Travail très dangereux. Voir pour plus de détails le livre des frères Bonnet : *La Vie tragique des Travailleurs*.

Le travail est payé aux pièces, il faut le maximum de pièces pour gagner sa journée (1). Une autre raison domine et pousse à produire, il faut rendre autant que les places voisines, et si possible davantage. A l'appât du gain se joignent l'ambition et l'orgueil d'être le plus fort, le plus actif, la plus forte bête de trait.

A cette préoccupation s'ajoute l'excès de fatigue, l'indisposition causée par la chaleur, la fumée, le soufflage, les boissons nécessairement absorbées, le surmenage continu.

Le travail dans ces conditions, est irritant, les hommes s'entraînent, s'enfièvent, boivent pour résister. L'attention doit être de tous les instants pour les petits comme pour les grands; toute pièce « faillie » est une perte pour la place, une diminution de l'effort; plusieurs « faillies » mettent la place en mauvaise humeur, la journée est manquée.

Sur la place, tout le monde manque, le premier comme les autres, mais ne sont considérées comme fautes d'inattention que celles des inférieurs. Plus on est en dessous, plus on est réprimandable. Tant mieux si, sur les places, les caractères sympathisent, les capacités s'accordent, car, dans le cas contraire, le travail est un fréquent sujet de discorde, les subalternes n'acceptant pas toujours les rudes observations du premier.

Pour les jeunes, les gamins, il n'y a pas que des réprimandes, il y a des coups; sur eux retombent les mauvaises humeurs de la place : ils sont hors des cadres professionnels; tout le monde a barre sur eux; ils doivent obéir, et leur besogne n'a pas de limites.

(1) C'est une erreur de croire, comme on a coutume de la dire, que les verriers gagnent beaucoup d'argent : il n'y a que les chefs de place qui soient bien payés ; leur salaire varie selon les catégories de métier de 200 à 400 francs par mois. Les verriers qui les servent sont les manants du métier et gagnent seulement de 3 à 5 francs par journée.

**Outre le service de la place, ils sont les corvéables, les petits nègres : courses (1), balayages, service des boissons qu'ils doivent tenir fraîches; tout leur incombe. Ils commencent leur journées avant les autres pour préparer la place ; ils finissent après l'heure pour ranger les outils.**

**Les gamins sont donc, outre les manoeuvres, les domestiques; ils servent les uns et les autres sans arrêt, sans droit de refus. Tout le travail de la place dépend de leur service, et il n'est pas exagéré de dire qu'ils courent autant de risque de manquer que tous les autres ouvriers ensemble. Même avec l'attention voulue, étant donné la précipitation des mouvements et leur répartition, ils gâtent ou cassent des pièces.**

**Ils éprouvent les besoins de leur âge : causer, rire, jouer; ils se distraient au moindre bruit, tournent la tête et répondent aux appels de leurs camarades; ils fautent souvent ainsi. Mais, c'est la nuit surtout, lorsque, écrasés de fatigue, le sommeil les prend au travail, qu'ils sont le plus désagréable à ceux qu'ils servent : ils oublient, ils exécutent mal, ils laissent tomber les outils qui s'abîment, ils trébuchent et tombent en courant à l'arche à recuire; ou bien ils ne courent pas assez vite, le travail de la place en souffre, car le moindre retard dérange, fait perdre du temps et manquer les pièces.**

**C'est donc très fréquemment qu'ils donnent prétexte à réprimandes, irritent les ouvriers qui finissent par les battre. L'intérêt est en jeu, le travail extrêmement pénible, les hommes sont rudes; ils ont le préjugé commun de croire qu'on obtient davantage des enfants en les corrigeant par des coups. Et puis, ça a toujours été ainsi.**

(1) Les courses se font aux *fraîches*, quand les ouvriers arrêtent quelques minutes pour prendre l'air, loin des *ouvreaux*.

**Le camarade L. Alexandre écrivait, dans la *Voix des Verriers* du 1er décembre 1909, à propos des enfants :**

**On voit ces gamins parcourant les rues pieds nus dans des sabots à moitié usés, la face blême et brûlée.**

**En revanche, si ces enfants à l'âge de quinze ans paraissent n'en avoir que dix, ils ne se gênent pas, à l'occasion lorsqu'ils rencontrent une tête qui ne leur plaît pas pour lui dire des choses que ma plume se refuse à écrire...**

**Mais à qui la faute ? Est-ce à ces enfants ? Moi je dis non ! Je me souviens qu'étant gamin, à la première faute, soit d'avoir pincé une pièce dans le moule ou d'en avoir cassé une en portant à l'arche, il me tombait, outre les coups de pieds et de poings, des injures un peu trop crues pour les répéter ici, mais qui se répètent encore journallement dans les verreries, et surtout dans les verreries où il n'existe pas de Syndicat.**

**Dans ces verreries, l'ouvrier malmené, abruti par la surproduction, le travail de nuit et l'alcool, trop lâche pour se révolter contre l'exploiteur, se venge sur le gamin qui ne peut lui répondre.**

**Comme le dit le *Réveil des Verreries* belges, « l'Enfance, c'est l'avenir, au bout du compte c'est elle qui doit recueillir l'héritage du présent ». Donc, l'enfant mis à la verrerie dès l'âge de dix ans recueille toujours l'héritage des brutes avec qui il travaille.**

Les gamins ne sont donc pas seulement abîmés par le travail, ils le sont aussi par des coups. Les produits du métier et de l'exploitation patronale : les brutes alcooliques, ne se contentent pas de les « corriger » humainement, c'est très fréquemment à l'aide d'outils qu'ils les frappent ou les brûlent, ou bien, lorsqu'ils ont sommeil, c'est en leur jetant de l'eau à la figure et sur le corps.

Mais les gamins ne paient pas seulement pour leurs fautes : ils sont le plus souvent battus pour des causes imputables à d'autres, à des adultes qui, lâchement, se déchargent sur eux.

Nous n'exagérons rien en écrivant ces lignes. Le passé subsiste, tare du métier, tare des verreries, tare d'une société inhumaine. L'impuissance légale s'est manifestée ici plus que partout ailleurs; la loi n'a absolument rien changé.

C'est dans les verreries blanches qu'il n'y a le plus d'enfants, c'est là surtout qu'on les prend plus jeunes et que ces costumes se sont le plus fidèlement transmises; c'est dans cette partie de la corporation qu'il y a le plus d'ignorance, le plus d'alcoolisme, le plus de misérables, le plus de brutes. Et c'est dans ces verreries qu'on place les pupilles de l'Assistance publique, que Santol livre les petits malheureux qu'il racole ou qu'on lui confie. C'est à ces verreries qu'on confie les petits Italiens enlevés à leur famille, et à leur pays et qui ne savent pas un mot de français.

Ceux-là sont bien plus malheureux que les autres.

Les enfants de verriers ont le soutien de leurs parents et ne sont guère battus que par eux.

Les enfants du pays ont aussi des parents qui interviennent. Mais les autres, les « bâtards », comme on les appelle, sont sans défense aucune; aussi abuse-t-on d'eux. Frappés par les ouvriers (1) et par les contremaîtres, frappés aussi par le gardien de la « bâtarderie », exploités et surmenés de travail, exploités aussi sur la nourriture, ces enfants-là ont une histoire douloureuse.

Nous allons essayer de la raconter.

(1) Il y a cependant eu de tout temps et ils sont de plus en plus nombreux des hommes qui ont subi les imperfections des *gamins* sans jamais les battre ; à ceux-là il convient de rendre hommage ici.

D'autre part, les syndicats ont beaucoup influé en faveur des enfants, et où ils existent, il est rare qu'ils soient battus.

**CHARLES DELZANT,**  
*Secrétaire de la Fédération des Verriers.*

( A suivre. )